

REUNION DE LA COMMISSION CYCLOSPORT

Vendredi 30 mars 2012 à 20 heures à SAINT MARTIN D'ABBAT

Membres présents

Alain GARNIER – Annick BEAUDIN – Daniel LEBERT – Jean-Louis LATOUR – Michel BOIN – Matthieu VATAN

Membres absents excusés

Stéphane CROIX – Georges BERNARDET

Adhésions

Nom – Prénom	Club	Situation antérieure	catégorie
QUELIN Aurélien	VC CASTELNEUVIEN	/	3° surclassé (double affiliation)
DELUBRIAC Daniel	VC CASTELNEUVIEN	FFC loisir	3° + pass loisirs
DELUBRIAC Alexandre	VC CASTELNEUVIEN	FFC minime	13/14 ans (double affiliation)
BARBOT Béranger	VTT SERMAISES MALESHERBES	FFC 2010/2011 – 3°	1°
MARTIN Florent	VTT SERMAISES MALESHERBES	UFOLEP 2010 – 3°	3°
RIZET Xavier	UC GIEN SPORT	/	2° + pass cyclisme
PAQUET Gautier	PEDALE PATICHONNE	UFOLEP 2010 – 1°	1°
DEKAN Arnaud	US BONNY	/	15/16 ans
GRANGER Maxime	US BONNY	/	15/16 ans
BERCIER Eric	US BONNY	FFC 1995	3°
FEUILLETTE Julien	US BONNY	UFOLEP 2009 1° – FFC pass cyclisme	1° + pass cyclisme
DEQUIEDT Antoine	ASPTT ORLEANS	Néant	3°
DUHARD Jean Luc	ASPTT ORLEANS	Néant	3°
GALLAIS Steven	ASPTT ORLEANS	Néant	3°
PINEAU Sébastien	ASPTT ORLEANS	Néant	3°
SOBCZAZ Laurent	ASPTT ORLEANS	FFC 2011 3° - 0 point CC IGNY/PALAISEAU	1°
BONNEFOND Amandine	ASPTT ORLEANS	Néant	GS
FONTAINE Christine	ASPTT ORLEANS	Néant	GS
SOTTEAU Matthieu	ASPTT ORLEANS	Néant	15/16 ans
NOYER Mathieu	ASPTT ORLEANS	Néant	13/14 ans
CHATELIER Tony	SAINT JEAN DE LA RUELLÉ CYCLISME	UFOLEP 2008 – 3°	3°
LAVAUD Patrick	SAINT JEAN DE LA RUELLÉ CYCLISME	UFOLEP 2010 – GS	GS
FERLAY Eddy	SAINT JEAN DE LA RUELLÉ CYCLISME	UFOLEP 2010 – 2°	2°
GODON Thomas	US BONNY	FFC 2011 – 13/14	15/16 ans (en attente de surclassement) – double affiliation
MELOT Sylvain	VS CACIEN	FFC pass cyclisme 2011	2°

Descentes

Nom – Prénom	Club	Catégorie actuelle	Décision de la commission
VICTOURON Olivier	SAINT JEAN DE LA RUELE CYCLISME	1° UFOLEP	Accepté en 2°
ADRIEN Roger	USM MONTARGIS	2° UFOLEP	Maintenu en 2° - n'a pas effectué son nombre de courses dans cette catégorie

Mutation

NICOLAS Florestan – de ASPTT ORLEANS – pour ASMV VTT – acceptée.

FEUTRIER Franck – de St-JUSTIN (40) UFOLEP 1° – pour UNION CYCLISTE ORLEANS – acceptée.

Championnat départemental à SAINT LOUP DES VIGNES le 13 mai 2012

Critères pour participer

La commission rappelle que pour participer aux épreuves du championnat départemental (route et CLM) le cyclosporitif doit avoir effectué 6 épreuves minimum inscrites au calendrier du Loiret 2012. (cette année il y a 15 épreuves inscrites au calendrier avant le championnat permettant d'effectuer les 6 épreuves minimum)

Horaires

CLM – 1^{er} départ à 9h 45

ROUTE

13h	17 à 19 ans	15h30	30 à 39 ans
13h02	20 à 29 ans	15h32	40 à 49 ans
13h04	50 à 59 ans	15h34	60 ans et +
13h06	15/16 ans	15h36	féminines
13h08	13/14 ans		

Echauffement

Pour le CLM et pour la ROUTE :

Lorsque les premiers départs seront donnés, il sera strictement interdit aux cyclosporitifs de s'échauffer sur le circuit, sous peine d'être mis hors course.

Aucune voiture suiveuse ne sera autorisée pour le CLM.

Engagements

Les engagements seront faits par le président du club à l'aide des bulletins d'engagement transmis par mel et seront adressés à Daniel LEBERT avec le chèque de règlement **avant le 3 mai 2012.**

DECLARATION DES COURSES EN PREFECTURE

La commission rappelle aux présidents de clubs organisateurs d'épreuves d'avoir à déposer leur dossier en préfecture au minimum 8 semaines avant la date retenue pour l'épreuve.

CRITERES DE DESCENTES

Précisions :

- **Un cycloportif de plus de 50 ans monté en catégorie supérieure aura la possibilité de faire une demande de descente en fin de saison dans les conditions suivantes :**
 - avoir participé à 7 épreuves minimum dans le Loiret depuis sa montée en catégorie supérieure.
 - Ne pas avoir été classé dans les 5 premiers depuis sa montée en catégorie supérieure.
 - Sa demande ne pourra être acceptée et prononcée par la commission départementale qu'après trois mois d'activité effective en catégorie supérieure (B-4 du règlement national)
- **Un cycloportif de plus de 60 ans monté en catégorie supérieure aura la possibilité de faire une demande de descente en fin de saison dans les conditions suivantes :**
 - avoir participé à 7 épreuves minimum dans le Loiret depuis sa montée en catégorie supérieure.
 - Sa demande ne pourra être acceptée et prononcée par la commission départementale qu'après trois mois d'activité effective en catégorie supérieure (B-4 du règlement national)

CHALLENGES DEPARTEMENTAUX

Précisions pour le paragraphe B :

Un challenge pour les premiers de chacune des catégories 2 – 3 – GS – Féminine, non cumulable avec le premier du classement général de ces catégories confondues.

COMMISSION REGIONALE

Les membres de la commission départementale du Loiret s'interrogent sur la légitimité du fonctionnement de la COMMISSION REGIONALE et sur certaines décisions qu'elle a prises et figurant en préambule du calendrier 2012 (règlement régional)

Organisations des randonnées des cyclotouristes

Les membres de la commission départementale du Loiret ont évoqué le manque d'information sur ces organisations et l'absence de calendrier.

Cette suggestion sera présentée lors de la réunion de fin d'année.

PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION

Vendredi 27 avril 2012 à 20 heures à SAINT MARTIN D'ABBAT.